

PROFIL DE POSTE DE PRATICIEN HOSPITALIER

Médecin - SPECIALITE PSYCHIATRIE

Centre Hospitalier de Mâcon

Pôle Psychiatrie et Santé mentale

Chef de Pôle : Dr Eric DELAY

Centres de Responsabilité de rattachement :

CR 410 : Unité de 72 heures + UPL + ESPS

CR 411 : UPC + UPRS + Séjours Thérapeutiques Psy Adultes

A l'exclusion de l'UF : Appartements thérapeutiques UF 3512 à vocation ambulatoire

IDENTIFICATION DU POSTE	CLASSIFICATION RH
N° FINESS établissement d'affectation : 710978289	Médecin
GHT de rattachement : BOURGOGNE MERIDIONALE	
Quotité de travail : 100%	Spécialité d'exercice : Psychiatrie
	Sous spécialité :

DESCRIPTION DU CONTEXTE / ENVIRONNEMENT DU POSTE

Création de poste : Création d'une chefferie de service articulant les UF d'hospitalisation et les fonctions transversales

Poste actuellement vacant. Poste de praticien intra-hospitalier à pourvoir sur effectif manquant

Poste susceptible d'être vacant à la date du

Activité à temps partagé au sein d'un autre ou d'autres établissements du GHT

Autres, à préciser :

Le PPSM du GHT Bourgogne Méridionale organise l'offre de soins spécialisée en psychiatrie publique sur l'ensemble du territoire du GHT.

Le territoire est étendu sur 5000 km², et diversement peuplé à hauteur de 300 000 habitants. Le site pivot est situé à Mâcon à l'est du territoire, limitrophe au Val de Saône, département de l'Ain.

L'offre de soins spécialisés s'organise à partir des deux Centres de Santé Mentale, l'un situé à Mâcon au 211 rue Kennedy dans la tour du même nom et le second à Paray-le-Monial ZAC du Prés des Angles 71600.

Le secteur de Paray-le-Monial, le Charollais-Brionnais correspond au 8° secteur de Psychiatrie Adulte. Et le Clunisois-Mâconnais auquel est associé l'axe Chauffailles-La Clayette au Sud- Ouest du territoire correspond au 6° et 7° secteur de Psychiatrie Adulte.

Par ailleurs, depuis le premier janvier 2020, les lits et places dévolus à la prise en charge des enfants et des adolescents sont départementalisés, et administrés par les services de l'EPSM 71.

L'offre de soins en hospitalisation complète

Le CHM assure les prises en charge en hospitalisation complète pour les trois secteurs de Psychiatrie Adulte du territoire.

- Une Unité dite de 72 heures, d'une capacité réduite à 5 lits, incluse dans l'UF de la psychiatrie « Libre » avec l'ESPS et l'UPL, mais en lien fonctionnel étroit avec l'accueil des urgences
- UPL, Unité de psychiatrie Libre, pour l'accueil des patients en capacité de consentir ou en soins à la demande du tiers ou en péril imminent si capacité de négocier et d'accepter une réduction des libertés d'aller et venir. Capacité de 25 lits couvrant les trois secteurs.
- UPC, Unité de Psychiatrie Complexe, unité accueillant encore 25 lits dont deux chambres d'isolement.
- UPRS, unité de psychiatrie et de réhabilitation sociale, qui accueille 25 lits, avec des lits dévolus aux hospitalisations séquentielles afin de favoriser la coordination avec les structures médico-sociales d'aval

L'offre d'hospitalisation à temps partiel

Cette offre est actuellement suspendue et « heureusement détournée » sur le site de Paray le Monial dans les locaux du CMP-CATTP et HDJ.

L'offre de soins ambulatoire

Les CMP

A Mâcon comme à Paray-le-Monial, ce sont les premiers interlocuteurs de la population et des partenaires. Accueil in situ de la demande par les représentants des différentes catégories professionnelles. Recueil de la demande et organisation des actions ambulatoires. Et au-delà, articulation avec les différents intervenants familiaux et institutionnels, en demande de prestations ou engagés dans des projets communs d'accompagnement.

Les équipes mobiles

Equipes mobiles psychiatrie précarité

Deux équipes, représentées chacune par un seul intervenant. Une infirmière sur le territoire parodien un infirmier sur les secteurs est. Tous deux sont fortement référencés à l'équipe CMP locale, et en liens avec des acteurs de terrains diversifiés locaux car la demande et les acteurs sont divers selon le bassin d'attraction.

Equipe des appartements thérapeutiques

Equipe « hybride », historiquement fondée sur l'existence de quatre appartements thérapeutiques, pour patients en voie de réhabilitation avec processus progressif d'autonomisation en milieu ouvert.

Equipe mobile cas complexe

Equipe en cours de création suite à validation du FIOP. Equipe visant à prévenir les hospitalisations itératives de patients présentant des troubles sévères récidivant malgré la proximité de la prise en charge sectorielle. Relation avec les partenaires locaux pour le maintien dans le logement autonome, et la prévention des comportements délictueux. Participation CLSPD et CLSM.

Les CATT

Pour les deux structures, maintenir et favoriser l'autonomie et la réhabilitation des patients accueillis. Actions de soutien et prise en charge au long cours si besoin.

Les leviers thérapeutiques sont ceux des thérapies à médiation et les offres de soins sont le plus souvent groupales même si certaines prises en charge individuelles sont proposées.

La psychiatrie de liaison

Les VAD infirmières sur le site de l'Hôtel Dieu à Mâcon

La consultation de liaison sur les lieux de séjour gériatrique, que ce soit à Mâcon ou sur l'ensemble du territoire, est démedicalisée depuis plusieurs années par défaut d'effectif médical. Il existe une consultation médicale de CMP mais elle est vestigiale

Consultations de psychiatrie de liaison au CH Mâcon

Elle est représentée par une demi-journée de consultation médicale organisée par le biais du secrétariat du CMP et elle peut intéresser tous les services sur le site du Centre Hospitalier

La permanence des soins

- La permanence des soins au SAU en Journée

La dotation médicale couvre 90% du temps en journée et repose sur la participation de trois praticiens qui partagent leur temps d'intervention avec une activité d'hospitalisation ou de consultation de CMP ou encore une AIG.

- Elle est soutenue par une présence infirmière en journée, entre 9 heures et 19 heures, et cela sept jours sur sept.
- Cette activité est sous responsabilité de l'urgentiste chef de service des urgences.

La garde

Les médecins participent au tour de garde qui vaut pour le SAU de Mâcon et pour les services d'hospitalisation, mais pas pour les structures annexes de l'hôpital.

Les praticiens ne sont donc mobilisables que sur le site dit « Les chaux ».

En soirée la garde est réalisée en la forme de l'astreinte selon les nouvelles définitions. L'astreinte débute à 18 heures et prend fin à huit heures trente. Depuis plusieurs mois il est entendu que l'on n'est plus déplacé sur le SAU à partir de 23 heures. On peut être appelé par les services d'hospitalisation ou exceptionnellement sur le SAU pour des raisons médico-légales.

Le samedi, la garde débute à 13 heures 30. Un passage matinal dans les services d'hospitalisation est systématiquement organisé, le plus souvent par le praticien qui prend la garde en début d'après-midi.

Le dimanche matin est une garde sur place car l'activité médico-administrative et d'évaluation en UP72 prend le plus souvent la matinée, et l'astreinte reprend de 13 heures 30 au lendemain.

Les plannings de garde sont établis tous les trois mois et selon les préférences des praticiens. Seuls les temps partiels déterminent leur temps de participation au prorata de leur quotité d'activité.

Etat des ressources humaines du pôle

Personnel médical

Pôle Psychiatrie et Santé Mentale			
	ETP Budgétés	ETP Présents	Ecart ETP
SENIORS	11.8	4.5	-7.3
INTERMEDIAIRES	1	1	0
INTERNES	3	1	-2
Médecin somaticien	0.6	0.3	-0.3

Source DAM 2024

En projection 2024, il est constaté un déficit de 7.3 ETP psychiatres et de 2 ETP internes.

Les priorisations des parcours de soins sur le GHT Bourgogne méridionale, Filière santé mentale

Dans le contexte précédemment décrit les parcours désignés comme prioritaires lors de l'élaboration du Projet Médico-Soignant Partagé de Territoire (PMSP) sont :

1-Construire les parcours urgences-psychiatrie sur l'ensemble du territoire

2-Déterminer le parcours gérontopsychiatrique

3-Se mettre en réseau sur le parcours périnatalité

4-Déterminer le parcours jeune adulte

5- Préciser le parcours précarité et patient migrant

En rappelant que le projet de la filière psychiatrique au sein du PMSP reste totalement tributaire de l'évolution de l'écriture du PTSM 71 en cours de rédaction. Nous avons veillé à la cohérence départementale des projets mais ils seront amendés, déclinés en fonction de l'apport des partenaires médicaux, médico-sociaux et sociaux sur l'ensemble du territoire, ainsi que par le déploiement d'outils collaboratifs que ce soit sur le territoire, le département ou encore la région.

MISSIONS GENERALES

Activités principales

• MISSIONS CLINIQUES

- Travail clinique en UPL, à raison de **cinq demi-journées par semaine**.

- Accueil des patients. Actions de diagnostic, de prévention, de soins, d'élaboration du programme de soins avec l'équipe pluridisciplinaire et de préparation à la sortie et à l'articulation ambulatoire des propositions soignantes, et des interventions de rétablissement et/ou d'orientation sociale et médico-sociale. Cohésion avec l'offre intrahospitalière de soins somatiques, l'offre de soins à visée de rééducation portée par le Pôle Médico Technique (kiné, ergo, APA, psychomotricité). Participation et animation des réunions cliniques et de synthèse. Collaboration avec l'ensemble des professionnels, infirmiers, psychologues, AS et autres professionnels médicaux et paramédicaux dans une optique de clinique de réseau.
- Soutenir la présence des intervenants ambulatoires de soins spécialisés aux temps cliniques de préparation de la sortie.

- Travail avec les familles, et travailler avec le trinôme de pôle, l'encadrement, les personnels médicaux et paramédicaux, un projet visant à intégrer familles et représentants associatifs et usagers, ainsi que les mandataires légaux, dans le fonctionnement des unités.
 - Elaborer un projet d'intervention de pair-aidance pouvant être transversal et intéresser l'ensemble des unités d'hospitalisation.
 - Envisager un travail collaboratif avec les représentants des familles et des usagers, pour formaliser une intervention intramuros visant l'information et l'aide à la décision, l'obtention d'un consentement éclairé des patients et leurs proches aidants.
- **Travail clinique en UP72, trois demi-journées par semaine.**
- Animation de la synthèse clinique, et décision partagée quant aux orientations de post-hospitalisation.
 - Révision des propositions de soins selon information partagée avec l'équipe pluridisciplinaire.
 - Ajustement des thérapeutiques et de la proposition de parcours de soins selon l'évolution clinique.
 - Entretiens collaboratifs avec les patients, les familles et les aidants, information sur les diagnostics, les choix thérapeutiques, les orientations ultérieures de soins, d'accompagnement social et médico-social.
- **MISSIONS MEDICO-ADMINISTRATIVES correspondant à deux demi-journées par semaine.**
- **Animation de la vie institutionnelle des services d'hospitalisation.**
En collaboration avec les médecins exerçant dans les trois unités intersectorisées, l'encadrement paramédical, et les personnels des différentes professions.
- Assurer la cohérence des projets des unités avec le projet d'établissement et le projet de pôle et favoriser l'aboutissement des projets portés par les services ; les promouvoir auprès du trinôme de pôle pour qu'ils puissent être supportés au Directoire.
 - Assurer à rythme régulier l'animation des réunions institutionnelles des services.
 - Organiser et animer au moins une fois par an une réunion institutionnelle réunissant l'ensemble des acteurs de l'intra-hospitalier.
 - En collaboration avec le trinôme de pôle, animation d'une réunion annuelle de l'ensemble des acteurs de la filière santé mentale du territoire.
- **Accompagnement et supervision de l'activité de l'ESPS (espace de soins psycho-sensoriels)**
- Réunion d'information et de partage sur les activités, difficultés, et projets.

- Articulations réalisées ou souhaitées, à l'échelle des services d'hospitalisation psychiatrique, des structures ambulatoires, de l'hôpital ou au-delà. Projets en articulation avec les ESMS, le CLSM, d'autres établissements. Participation à des projets de promotion de la santé mentale au niveau départemental, régional ou national.
- Travail clinique.
- Envisager les projets de diversification de l'activité.
- **Suivi des engagements qualité**
 - Suivi du programme d'humanisation des conditions de l'hospitalisation
 - Suivi des objectifs qualité suite à la visite de certification
 - Suivi des objectifs qualité suite à visite CGLPL
 - Soutien des programmes et action de prévention de l'isolement et de la contention
 - Avec le concours de l'encadrement et des référents qualité dans les services, suivi des indicateurs qualité pour l'hospitalisation psychiatrique
- AUTRES ACTIVITES. Elles sont comprises dans l'activité médico-administrative
 - Soutenir les liens avec l'activité ambulatoire, les deux CSM
 - Liens avec le pôle urgence, cardiologie et soins critiques pour la régulation des admissions
 - Liens avec les acteurs locaux sociaux et médico-sociaux, pour la régulation des admissions, la construction de parcours partagés, voire leur formalisation, et pour favoriser l'orientation d'aval
 - Liens avec le pôle gériatrie et SMR, pour la continuité et la cohérence de la prise en charge des sujets âgés, soit déjà longtemps inscrits dans une trajectoire de soins spécialisés, soit nouvellement admis.

CARACTERISTIQUES PARTICULIERES DU POSTE

- Les activités cliniques sont habituelles en service ouvert de psychiatrie
- Difficultés liées à la nouveauté de fédérer sous une même chefferie de service l'ensemble des moyens d'hospitalisation complète, et de déterminer suffisamment de temps médico-administratifs disponible pour l'animation égalitaire des différents services et projets.
- En dernier lieu participation à l'astreinte de la spécialité au SAU et dans les services selon la description préalable

Responsables fonctionnels	
Cheffe de service : A pourvoir	
Chef de pôle : DR Eric DELAY	
Liens fonctionnels intra et extra hospitaliers	
-	Trinôme de pôle PPSM

-	Trinôme de pôle Urgences et chefferie de service urgence
-	Trinôme de pôle GSMR
-	Pôle médico-technique pour l'offre de réadaptation
-	Direction générale
-	DAM
-	Direction de la qualité GHT
-	Encadrement et équipes des deux CSM
-	ARS, MDPH, DAC, EPSM 71, CAPC Novillars
-	CLSM, PTSM
-	GRADeS

Compétences attendues ou souhaitées

Rubrique à renseigner une fois le candidat nommé et installé dans ses fonctions :

- Spécialisations ou connaissances complémentaires souhaitées :

- Qualités professionnelles